Poste :

on s'abonne :

A SAUMUR, 1

An bureau du Journal

a en envoyant un mandat

sur la poste, et chez tous les libraires.

# POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.

RESERVES SONT PAITES

Les articles communiqués doivent être remis au bureau duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne tont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis concrits. - L'abounement dell être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 AVRIL

# L'AVENIR QUE NOUS MÉNAGE

LA RÉPUBLIQUE

D'après M. le duc DECAZES

M. le duc Decazes a accepté la candidature à l'élection sénatoriale de la Gironde, qui lui était offerte. A cette occasion, il a proponcé un discours, véritable manifeste à la nation, renfermant une peinture vivante des fautes successives commises par le gouvernement républicain, depuis que ce dernier est au pouvoir. Tout y est traité de main de maître : la situation économique, les meux de la guerre, les persécutions du passé et les proscriptions probables de l'a-

Les conservateurs entendront ce langage ferme et résolu, dont la presse monarchique se fait l'écho. Il faut que le pays sache ce que le régime républicain lui réserve encore de ruines, de déceptions et de hontes, s'il n'en secoue pas virilement le joug.

Voici les principaux passages du dis-

- « Il y a bientôt huit ans que nous étions lous sur la brèche, et ensemble, d'une voix prophétique, nous prévenions notre pays des dangers qu'il ellait courir, s'il se laissait entraîner à la suite de la coalition
- » Nous lui prédisions que bientôt la paix intérieure serait menacée; — qu'au lieu de l'apaisement qu'on lui promettait, il se trouverait en présence d'un trouble profond des consciences, et que nous assisterions dans peu de temps aux persécutions religieuses et à la réhabilitation de la Commune de Paris.
- » Nous lui disions encore que l'ordre, à grand'peine rélabli dans nos finances, serait rapidement compromis, et qu'aussitôt la chesse nationale serait paralysée et stéri-

» Nous lui disions enfin que la paix extérieure ne serait pas longtemps sauvegardée et qu'il fallait tout redouter d'un esprit d'entreprise et d'aventure qui ne devait être tempéré ni par les avertissements de l'expérience, ni par les conseils de la sagesse et de la prudence.

» Messieurs, il ne semble pas que nous nous soyons trompés alors dans nos prévisions.

» Aujourd'hui encore, nous allons être les prophètes de l'avenir.

» Nous vous parlions du désordre probable et prochain de nos finances. En fait, et pendant cette période, les dépenses du budget ordinaire ont augmenté de 853 millions

» Le déficit a atteint, en moins de six ans, le chiffre effrayant de un milliard, malgré l'augmentation des impôts qui a été de 500 millions par an.

» La dette publique s'est accrue de trois

» La dette flottante a atteint des proportions inconnues jusque-là. Elle paraît être déjà à cette heure engagée pour 600 mil-

» Enfin, chaque Français payait, en 1876, pour l'Etat seul, 69 fr. 75 par tête, et, en 1885, c'est 80 fr. 92!

» Et à toutes ces charges, et à toutes les misères des temps, vient s'ajouter pour le cultivateur le flot toujours grossissant des centimes additionnels!

» Ne sentez-vous pas, messieurs, que le fardeau devient trop lourd, que les sources de l'épargne vont se tarir? Et cependant quelles réductions pouvez-vous donc espérer dans les dépenses?

» Vous savez-bien que nos gouvernants ne consentiront pas à des réductions sérieuses sur le personnel, non plus que sur les gros budgets des travaux publics et de l'instruction publique;

» Vous savez aussi que le ministère de la guerre, aussi bien que le ministère de la marine, nous demanderont de combler les vides des arsenaux, de remplacer leur matériel épuisé dans les guerres lointaines.

» En fait d'économies, on ne vous livrera que le budget des cultes.

» Attendez-vous donc à de nouveaux dé-

ficits, à de nouveaux emprunts, à de nouveaux impôts, et ainsi toujours jusqu'à l'épuisement.

» Le caractère révolutionnaire de toutes les mesures gouvernementales viendra aggraver encore les difficultés de notre situation extérieure en présence d'une Europe effrayée et étonnée qui, perdant l'habitude de compter avec nous, finira par ne voir dens la France qu'un denger commun à tous les trônes, une menace à tous les intérêts.

» Ah! messieurs, ne nous abusons pas. Le cabinet est changé, mais nous n'avons pu, pour cela, sortir de l'ère des aventures.

» Nous étions allés au Tonkin chercher une grandeur coloniale que nous ne pouvions y trouver, parce que le voisinage d'une grande puissance, les conditions géographiques et historiques des lieux protestaient contre ces desseins mal conçus.

» Il eût d'ailleurs été difficile de les poursuivre avec une plus coupable imprudence. Jamais les moyens d'exécution n'ont été à la hauteur du but à atteindre. Jamais les conseils de l'expérience n'ont été demandés ou suivis. On a accumulé les fautes et les imprudences. On est allé à Lang-Son malgré le général de Négrier, et à Tam-Sui malgré l'amiral Courbet.

» On a pu craindre un instant, malgré le dévouement et l'héroïsme de tant de braves gens, qu'ils resteraient tous sur cette terre inhospitalière. Dieu, qui protège la France, a permis que nous échappions à ce désastre, et il semble aujourd'hui que la paix sera faite. Oui, je me plais à l'espérer. Mais quelle paix! et que durera-t-elle?

» Elle nous laissera d'ailleurs et toujours au Tonkin. Nous y resterons avec un corps d'armée de 30,000 hommes qu'il nous faudra incessamment renouveler et entretenir, et avec un budget de 50 à 60 millions qui rendra à jamais impossible l'équilibre de

» Le bilan de cette situation est aussi facile que douloureux à dresser.

» Pendant que les destinées de l'Europe s'agiteront en Occident, nos forces seront paralysées au fond de l'Extrême-Orient; et alors que les convulsions qui se préparent pour le vieux monde devraient nous conseiller la prudence et le recueillement, nous assisterons en France au déchaînement de tous les instincts et de toutes les passions révolutionnaires, - à l'abrogation du Concordat, à l'organisation de la Commune de Paris, — à l'impôt progressif.

» Alors aussi s'ouvrira l'ère des protestations et des indignations bruyantes qui provoqueront les persécutions et les proscriptions, - peut-être aussi les confiscations, avec leur cortège de suspects suivant les grandes traditions conventionnelles.

» Voilà ce que nous promet l'avenir, messieurs, si nous ne savons y pourvoir.

» Il vous faudra ouvrir les yeux des aveugles, donner aux irrésolus et aux timides le courage de leurs honnêtes intentions, disputer au mal les populations abusées.

» L'œuvre est ingrate, mais elle est digne

#### LA PROPAGANDE DU CRIME.

Le crime de la rue de Sèze! - Demandez le portrait de l'assassin Marchandon !! - Voyez les derniers détails sur les confrontations de l'accusé. — Dix centimes, deux sous !!!

Vous n'entendez répéter que ces cris sur toute la ligne des boulevards parisiens, et les journaux s'enlèvent par centaines; et le public de cette ville que M. Victor Hugo nomme la « Ville-Lumière » et que le sénateur Tolain admire et honore comme la dernière forteresse de la République; ce public qui ne se préoccupe même pas des soldats sacrifiés par centaines aux aventures dites coloniales, et qui se garderait bien d'acheter un journal qui donne « les derniers bulletins du Tonkin », se dispute les journaux reproduisant les portraits du leader Marchandon ou de la demoiselle Blain, s'entasse aux abords de la rue de Sèze, fait des

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Louis COLLAS

XII G. HARRY . Illinois

LE NAUFRACE (suite).

» La courtoisie des préliminaires n'empêcha pas la luite de s'engager avec un acharnement extrême. Que n'élais-tu là, Fernic! Tu aurais vu un beau speciacle. Neus étions dans la proportion de un contre trois, mais nous tenions bon. Nos marins étaient de fiers gaillards, notre artillerie faisait des prodiges; mous vimes une frégate ennemie, ouverte par nos boulets, sembrer.

A la fin de la journée, nous nous battions encore, mais les détonations devenaient moins noutries; les deux vaisseaux anglais acharnés centre nous avaient essuyé de grandes pertes et semblaient fatigaés. La nuit survint, non pas une nuit limpide comme on en voit tant dans ces parages, mais une nuit noire, opaque, qui ne permettait pas de voir son voisin. L'honneur du pavillon était sauf ; je pris mes dispositions pour opérer la retraite. Mais en ce moment on vint m'avertir que le vaisseau faisait cau par des

ouvertures. Je reconnus qu'il était impossible de le sauver et qu'avant une heure il coulerait.

» La côte indienne était éloignée d'une lieue environ. Je réunis l'équipage ou plutôt ce qui en restait, car, si nous avions fait subir aux ennemis de grandes pertes, nous avions été terriblement décimés !

» Je dis à mes compagnons que nous avions deux partis à prendre : nous rendre aux Anglais et leur demander de nous prendre à leur bord, ce qui n'était pas sans difficulté à cause de l'obscurité, ou tenter de gagner le rivage sur nos canots.

» La perspective d'aller languir sur les pontons britanniques effrayait tout le monde, on fut unanime à préférer la seconde chance. Je fis monter l'équipage sur les canots et abandonnai le dernier mon beau navire déjà presque submergé. Je n'ai jamais entendu parler d'un des canots, qui fut englouti, suivant toute apparence, dans les flots; le second, sur lequel je me trouvais, aborda heureusement. Je savais que Tippoo-Saëb, sultan de Mysore, vieil allié de la France, soutenait une guerre acharnée contre les Anglais et que plusieurs de nos compatriotes lui prêtaient l'appui de leur courage et de leurs lumières.

» Nous allames lui offrir notre dévouement, qu'il s'empressa d'accepter. A sa cour, je trouvai la tradition de Dupleix, de Russy, de Raymont et d'autres Français qui s'étaient voués à la mission

d'organiser, de discipliner les troupes indigenes et de les mettre en état de lutter contre les envahisseurs britanniques. Je m'associai à leur œuvre, mais les Anglais suivaient d'un regard inquiet ces progrès d'une puissance qui menaçait de les tenir en échec. Ils gagnèrent à prix d'or un des princes alliés de Tippoo-Saëb, je sus victime d'une odieuse trahison et livré à nos ennemis, qui bientôt après me transportèrent en Angleterre. »

- Pauvre capitaine, comme vous avez dû y souffrir ! dit Fernic, qui ne manquait jamais l'occasion de manifester ses préventions anglophobes.

« Non, car j'y ai rencontré un ennemi loyal, devenu un ami dévoué. Sir Paget était un parfait gentleman. Il avait dans la marine anglaise le même grade que moi dans la nôtre. Nous nous étions souvent mesurés autrefois, et, dans les combats que nous nous étions livrés aux Antilles et aux Indes, nous avions appris à nous estimer. Pendant la paix, nous nous étions plusieurs fois rencontrés et nos rapports avaient (toujours été empreints de la plus aimable courtoisie. Je faisais grand cas de lui et il paraissait me tenir en haute considération.

» Quand je débarquai en Angleterre, il avait depuis plusieurs années quitté le service de l'État. Il était puissamment riche et faisait le grand commerce. Dès qu'il connut mon arrivée, il accourut

» - Mon cher ennemi, me dit-il, j'entends que ma maison soit la vôtre, je serai fier d'y recevoir un homme comme vous. J'ai quelque crédit et j'espère bien obtenir que vous soyez considéré comme l'hôte respecté, non comme le prisonnier de l'Angleterre.

» Les actes répondirent aux paroles, et j'aurais élé parsaitement heureux si j'avais pu oublier, si le souvenir de la patrie et de ses malheurs n'était venu me troubler dans cette fastueuse hospitalité.

» J'appris alors qu'une grande expédition se préparait et qu'on réunissait dans le port de Plymouth les officiers émigrés de la marine française, pour les jeter sur les côtes de la Bretagne.

» Des offres me furent faites de me joindre à l'entreprise. Je répugnais à la guerre civile et j'étais en outre convaincu que l'expédition aboutirait à un échec inévitable, dont le seul résultat serait de coûter la vie à une foule de braves gens. J'essayai, sans succès, d'éclairer sur la situation quelques-uns de mes vieux camarades, mais ils se croyaient trop engagés pour reculer.

» J'envisageais cette tentative avec de tristes appréhensions ; je les communiquai à sir Paget.

. - Yous avez raison, me dit-il, l'entreprise est condamnée d'avance. Tout le monde ici, sauf vos compatrietes, en est convaincu. La Vendée est vaincue, en Bretagne on n'est jemais parvenu à organiser un véritable corps d'armée contre la

factions de huit heures sur l'asphalte pour apercevoir le bout du nez du chenapan qui a égorgé une vieille semme ou de la demoiselle avec laquelle il fricotait l'égorgement.

Nous savons bien que M. le marquis de Rochefort-Lucay, alias le citoyen Rochefort, entreprend depuis cinq jours de démontrer que la police ayant trouvé, sur le canapé de la compagne de l'aimable Marchandon, un album renfermant quelques photographies de caporaux, sous-officiers ou officiers, le susdit aimable Marchandon doit être coté comme un des chefs du parti royaliste.

Mais à ce paradoxe, qui pourrait tout au plus démontrer - démonstration qui d'ailleurs nous sourirait fort - que l'armée ne peut avoir que des opinions monarchiques, nous opposerons les articles publiés par le même Rochefort depuis deux ans.

Tous ces articles tendent à prouver que les crimes les plus féroces augmentent dans des proportions formidables, que la police se croise les bras, que l'ancienne forêt de Bondy était une merveille de sécurité comparée au boulevard des Capucines.

Nous ne nous inscrirons point en faux contre ces constatations, mais nous demanderons aux moralistes républicains s'ils ne croient pas que l'invraisemblable faiblesse des jurys qui trouvent des circonstances atténuantes aux crimes d'un parricide qui a découpé monsieur son frère ou madame sa mère en quatre morceaux quand il aurait pu les découper en huit ou en seize ;

Que le gâtisme de ce Président de la République qui grâcie à outrance les assassins auxquels les jurys se sont, par grand hasard, décidés à faire une application sérieuse du Code;

Que la malsaine curiosité de cette foule parisienne qui forme la dernière réserve de M. Tolain, et dans laquelle grouillent les admirations les plus effrayantes pour un « poupard bien nourri » et pour « une chourinade » qui met en rut tous les reporters des feuilles à sensation;

Qu'enfin, toute cette propagande du crime ne provient pas uniquement de leur fait;

Ils ont cherché à détruire tous les biens religieux et sociaux ;

Ils ont fait l'apothéose des crimes les plus hideux;

lls ont, eux, qui attachaient les otages au poteau d'exéculion, ou qui envoyaient sans sourciller nos enfants mourir par milliers, non pas pour la défense du sol, mais pour la satisfaction de cupidités ou d'appétits inavouables, eux qui chantaient la dynamite, ils ont versé des tonneaux de larmes sur l'application de la peine de mort, le seul châtiment que redoutent les brutes et les lâ-

La déportation, la « Nouvelle » ! Bah! qu'est-ce que cela? On en revient. Témoins M. Rochefort et ses amis, et une promenade triomphale à travers les badauds de la rue de Sèze ne vaut-elle pas un voyage, aux frais des pantes, à la « Nouvelle »?

Nous nous imaginons quant à nous que, si demain les vendeurs de journaux n'avaient plus à crier sur les boulevards du bourg-pourri de la R. F. que l'exécution des assassins et la condamnation des jurés

assez faibles pour trouver des atténuations aux préméditations les plus infâmes, ou des Présidents assez gâteux pour grâcier les auteurs des plus lâches forfaits, les Mielle et les Marchandon y regarderaient à deux fois. EDOUARD GRIMBLOT.

#### Chronique générale.

DEMISSION DU PRÉFET DE POLICE.

C'est un fait accompli, mais on peut dire que ce n'est que contraint et forcé que M. Camescasse a suivi M. Ferry dans sa re-

Mardi, à sept heures, M. Camescasse ne songeait encore nullement à donner sa démission, lorsqu'on lui sagnala l'entrefilet officieux paru dans le Temps et annonçant son départ de la Préfecture.

Il n'y avait plus qu'à s'exécuter de bonne grace. C'est ce que fit M. Camescasse. A trois heures, avant-hier, M. Allain-Targé lui notifiait, par lettre, que sa démission était acceptée.

Le successeur probable de M. Camescasse est M. Gragnon, secrétaire général de la Préfecture de police.

Les ministres se sont réunis hier matin, en conseil de cabinet, au ministère de la justice, sous la présidence de M. Brisson.

La délibération a d'abord porté sur les affaires du Tonkin et du Cambodge.

On sait qu'une dépêche de Ssigon a annoncé que nous aurions subi un échec au Cambodge.

Les dépêches officielles parvenues au ministère de la marine sont en contradiction absolue avec cette nouvelle.

M. Allain-Targé a fait part au conseil de la démission de M. Camescasse, préfet de

Le conseil a ensuite approuvé la nomination de M. Gragnon en remplacement de M. Camescasse.

#### LA PAIX AVEC LA CHINE.

Notre gouvernement a reçu avis, non officiel, que les plénipotentiaires chinois chargés de négocier la conclusion du traité de paix définitif étaient partis pour Tien-

#### A QUI LE TOUR?

Le ministère Ferry a fait la guerre au

Est-ce que le ministère Brisson va la faire en Egypte, c'est-à-dire aux Anglais? Cette affaire du Bosphore egyptien devient

tout à fait blessante pour la République. On se moque de nous avec un sans-gêne

Après avoir passé sur le corps de nos agents consulaires, au mépris des capitulations, on daigne à peine répondre aux réclamations de notre ministre des affaires étran-

- Attendez, dit Nubar-Pacha... Je vais consulter la Porte.

Et, au bout de quinze jours, il veut bien nous apprendre que la Porte approuve la

violence qui nous est faite.
M. de Freycinet se fâche.

Mais Nubar-Pacha ricane et demande encore un délai pour consulter l'Angle-

Car c'est l'Angleterre qui est maîtresse en Egypte.

Sa participation à l'affaire du Bosphore égyptien a été avouée devant la Chambre des Communes par M. Gladstone.

D'ailleurs, comment croire qu'un Nubar-Pacha se serait permis un acte aussi audacieux sans y être formellement autorisé et même encouragé?

La parole est donc à l'Angleterre. Que va-t-elle répondre?

Et si elle ne nous donne pas satisfaction, quelle attitude prendra le gouvernement de M. Brisson?

Faudra-t-il dévorer cette humiliation? Non-seulement nous n'avons pas d'amis dans le monde politique, mais chaque jour il nous faut enregistrer quelque acte nou-

veau de malveillance à notre endroit. On agit avec nous comme on n'oserait pas le faire avec une nation plus faible.

Et, songeant à demain, nous nous demandons, après les événements d'hier : A qui le tour?

Voilà où la République opportuniste a réduit la France.

#### ÉTRANGER

Angleterer. - Une explosion formidable attribuée à la dynamite a eu lieu hier, à 11 heures du matin, à l'office de l'amirauté. La force de l'explosion était tellement violente que toutes les vitres sur toute la longueur de la façade ont volé en éclais. Au premier moment, la panique a été générale. On craint que les attentats à la dynamite ne recommencent, les Irlandais intransigeants voulant répondre de cette façon à la visite du prince de Galles en Irlande.

EGYPTE. — On mande du Caire que le choléra a fait sa réapparition dans cette ville et que sept décès ont déjà été signalés.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 avril.

Les journaux officieux démentent formellement les bruits d'emprunt. Il n'en sera question qu'au moment de la présentation du budget de 1887. Cette assurance laisse le marché indifférent; il ne s'occupe que de la prochaine liquidation.

Les rentes françaises sont un peu plus faibles : le 3 0/0 est à 77.70, l'amortissable à 79.65, le 4 1/2

L'attention de l'épargne se porte sur l'émission de 26,838 obligations des Chemins de fer économiques. Cette affaire se présente sous le patronnage de la Société Générale et des autres grands établissements de crédit.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le géolral de brigade Jacquemin, commandanta 3º brigade de cuirassiers, au camp de Chilons, est nommé directeur de la cavelerie a ministère de la guerre, en remplacementa général Augey-Dufresne, qui passe au conmandement de la 3° brigade de cavalerie.

Le Crédit Foncier est calme. Les obligations los

jours très-demandées, conservent leurs cours le Foncière Nouvelle 1885 est à 436.75.

Foncière Nouvelle 1000 cs. 5 200.10.

La Banque d'Escompte conserve ses conts tinggrands changements. — L'Italien 5 0/0 est à 92.40.

En ce qui concerne le Crédit Lyonnais, vive contraine de la Rourse par suite d'un télégramme annuelle de la Rourse par suite d'un télégramme se la Rour

En ce qui concerne le credit Lyonnais, vive en tion à la Bourse par suite d'un télégramme annoc cant que la Foncière Lyonnaise vient encore de perdre un procès qui complète son désastre relativement au domaine d'Ospedaletti où il avait en complète par la complète de 18 millions.

gouffré plus de 18 millions.

Les Méridionaux italiens offrent aux acheteurs par la réaliser une large plus-value.

possibilité de réaliser une large plus-value à bre

La Société Générale conserve toujours la méte.

fermeté dans ses cours.

On remarque une três-vive animation sur la obligations de l'Est-Algérien qui sont très dema dées entre 342 et 343. Un marché si vif est l'india de la bausse. D'ailleurs on sait que la communication de la bausse.

certain de la hausse. D'ailleurs on sait que les objections de la hausse de la company de la company

gations Est-Algérien sont garanties par la loi du ; juin 1880. Il en est de même des actions qui est tent 575 et rapportent 30 fr. d'intérêt. — Le Tre

Nos chemins de fer sont très-fermes: le Nordes à 1,610, le Lyon à 1,266, le Suez à 1,963, Por-léans à 1,320, le Midi à 1,260, l'Est à 795, l'Oues

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CONCERT DE L'HARMONIE SAUMUROISE.

partir de la publication dans l'Echo Saumurou

du programme du concert de dimanche pro-

chain, les cartes de loges et de stalles se son

enlevées avec la plus grande rapidité. L'Ha-

monie Saumuroise, peut compter sur up

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CAVALERIE

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

salle littéralement bondée.

L'Egyptienne unifiée à 307.

fermeté dans ses cours.

est à 15.70.

D'après la Gazette de France, M. Jabouille, préfet de Maine-et-Loire, aurait pour sutcesseur M. Nelson Chirico, préset de la

M. Allain-Targé a recu, ces jours-ci, plusieurs préfets et leur a officiellement as noncé que les élections générales étaientes maintenant fixées, d'un commun accont avec tous les membres du cabinet, au premier dimanche de septembre, c'est-2 din

#### PASSAGE DE TROUPES.

Comme nous l'avons dit déjà, la del xième colonne du 2º pontonniers, compte nant 24 officiers, 550 hommes, 37 chevaux, arrivera à Saumur mercredi prochain 29 avril et séjournera en noire ville jeudi 30.

Les hommes logeront quartier Sail Pierre, place de la Bilange et rue d'Orléan

#### EGLISE DE LA VISITATION.

Les exercises de l'Adoration perpénse auront lieu dans l'église de Noire-Dame la Visitation dimanche prochain, 26 am et lundi 27.

Dimanche, messes basses à 6 h. et i 81 Grand'messe à 40 h. — Vêpres à 3 h. Le soir, à 8 h., complies et sermon.

Lundi, messes basses à 2 h., 4 h., 6 et 8 h. — Grand'messe à 10 h. — yep à 3 h. — A 8 h. du soir, cérémonie clôture. Des morceaux de musique sen exécutés par plusieurs artistes et amale de la ville. Ensuite auront lieu le sero et la bénédiction du Très-Saint-Sacrement

On assure que le général Lews, 600 ministre de la guerre, est nommé au de mandement du 10° corps d'armée, à Rans en remplacement du général de Cours envoyé au Tonkin.

NECROLOGIE. — Deux anciens élèves l'École de Saumur, les généraux Gol Vernier et Pajol, sont morts as como cement de cette semaine.

Le général Guyon-Vernier est décédés manche, à Marseille, à la suite d'une de de poitrine, dans sa campagne de Se

- Peut-être, mon capitaine, dit Fernic après un iostant de réflexion.

- Quelle est la pensée?

- Qu'il est encore très-possible d'arriver à Quiberon avant le débarquement. J'ai er miné l'horizon depuis quelques jours, je ne crois pas que la flotte anglaise soit passée. Elle a comme votre brick supporté l'assaut de la tempête; il est impossible que les navires sient conservé leur ordre de marche, ils ont été certainement dispersés par les vents, il faudra du temps pour les rallier. Ajoutez que le circuit autour de la Bretagne est bien long, qu'une bataille peut s'engager. Je suis convaincu qu'en marchant en ligne droite vous arriverez en temps utile.

- Tu as raison, je veux partir sans retard.

- Vous permettez bien à votre vieux matelot de vous accompagner, capitaine.

- Soit, nous irons ensemble.

- Et mei, dis-je timidement, puis-je auss espérer être de la partie ?

Cette faveur me fut sans peine accordée. Puisque je me disposais à reprendre mes recherches sur les côtes de Bretagne, j'étais heureux de me mettre en route en compagnie de deux hommes dont me rapprochait une si vive sympathie.

(A suipre.)

Louis COLLAS.

République. Quelques hommes eventureux se joindront aux débarqués, la masse de la population se tiendra à l'écart. Le gouvernement français est déjà prévenu, il a le plan entre les mains.

» - Mais alors pourquoi les ministres anglais... » - Il y a là une combinaison infâme dont j'ai honte pour mon pays. Oui, le ministère anglais sait que l'on est initié à Paris à tous les détails de l'entreprise, je ne répondrais même pas qu'il n'y ait ou quelque indiscrétion calculée. Il sait que les émigrés, à peine descendus en Bretagne, seront écrasés, qu'il y aura une énorme hécatombe de victimes; c'est la ce qu'il veut. C'est l'élite de votre marine qui est réunie ici. On a vu vos officiers à l'œuvre pendant la dernière guerre, et l'on sait que s'ils reprenaient leurs commandements, les flottes anglaises trouveraient en eux de véritables adversaires. Il s'agit de les anéantir, et vos compatriotes, avec cette confiance aveugle qui vous a été si souvent fatale, donnent follement dans le plège qu'on leur tend.

» J'étais consterné, un pareil machiavélisme me paraissait impossible.

- Vous ne voulez pas le croire', reprit sir Paget; sur l'honneur, je vous affirme que cela est vrai; moi aussi je voudrais douter, pour l'honneur de mon pays, mais un secrétaire d'Etat qu'il est inutile de nommer m'a exposé le plan froidement,

comme si c'était le chose la plus naturelle du

monde; à l'expression de mon indignation il a répondu : - C'est la guerre, mon cher ; lorsque deux nations sont ennemies, chacone peut se permettre tout ce qui est susceptible de nuire à

. l'aurais voulu prévenir les chefs des émigrés et leur dire : - Vous êtes trabis, ne persistez pas. Mais il était trep tard, la flotte alfait appareiller. Sir Paget était témoin de mes transes.

- Mon ami, me dit-il, vous considérez comme un devoir de faire tout ce qui dépend de vous pour empêcher un grand malheur. Vous avez raison, et je me fais un plaisir de vous y aider. J'ai en rade un navire qui n'attend qu'un ordre de mei peur prendre la direction de l'Inde, voulez-vous y prendre passage? C'est un brick très-bon voilier qui dépassera certainement la flotte; il vous débarquera à Quiberon, et vous révélerez la vérité à vos compatriotes; s'ils ne vous croient pas, vous aurez du moins fait votre possible.

» J'acceptai avec empressement et montai sur le brick de mon ami. Nous avançames en effet trèsvite jusqu'à la hauteur de la presqu'île de Crozon. Alors un calme plat nous surprit et le capitaine s'obatina à ne pas tenir compte de mes conseils. C'est là que la tempête nous a surpris. Je suis le seul survivant de tout l'équipage et j'ai désormais perdu l'espoir d'empêcher la catastrophe qui se prépare. Je ne puis plus rien pour la prévenir. »

Ginier, près du Prado. Né en 4821, M. Guyon-Vernier s'engageait, en 1839, dans Guyon-Vernier de dragons entenit Guyon-vortice de dragons, entrait, comme un regiment dève; à l'École de Saumur; sous-lieutenant en 1847, M. Guyon-Vernier elait, en 4870, lieutenant-colonel au 2º régiment de lanciers, à Hagueneau, à côté du champ de bataille de Wærth où deux escadrons de son régiment forent à peu près aneanlis. Colonel au mois d'octobre 4870, général de brigade en 1871, général de division en 1882, M. Guyon-Vernier avait récemment échangé le commandement de la 33ª division d'infanterie contre l'inspection générale permanente d'un arrondissement de cavalerie.

Ses obsèques ont eu lieu lundi matin. L'assistance était nombreuse. Les honneurs ont été rendus par deux bataillons du 10° de ligne, deux du 3°, quatre escadrons de hussards et deux batteries d'artillerie. La mort du général a causé des regrets

unanimes à Marseille.

M. le général Pajol, ancien aide de camp de l'Empereur Napoléon III, est décédé lundi, à l'âge de 68 ans. Entré à Saint-Cyr en 1836, sous lieutenant à Saumur en 1838, M. Pajol avait franchi rapidement les premiers échelons de la hiérarchie militaire; il commandait en 1858 déjà un régiment de cuirassiers. Général de brigade en 4865, il ful appelé à servir auprès de l'Empereur. Il avait été mis à la retraite par décret du 25 août 1879.

Ses obsèques ont eu lieu, mardi, en

l'église Saint-Augustin.

Les dernières volontés du défunt ont été que ses funérailles conservassent un caractère tout privé; qu'aucune convocation ne fût adressée, et qu'aucun honneur militaire ne lai fût renda après sa mort.

On remarquait dans l'assistance le prince Victor et beaucoup de personnages du parti bonapartiste.

LES PROCHAINES ASSEMBLÉES DES ENVIRONS DE SAUMUR.

Dimanche 26 avril, première assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Florent, dite des Lilas. Dimanche 3 mai, à la Croix-Verte. Dimanche 40 mai, au Pont-Pouchard. Jeudi 44 mai (Ascension), première assemblée de Villebernier.

#### La Parisienne EN PROVINCE.

M. Emma Carina va partir en tournée avec la Parisienne de Henri Becque. Le lalent de l'auteur et le mérite de la directrice font augurer un succès. Ce ne sera, du reste, pas le premier pour M= Carina qui a déjà sail, à sa grande satisfaction, les tournées du Mattre de Forges, des Danicheff, du Monde où l'on s'ennuie, etc., etc. Cette fois, plus que les autres, la foule accourera certainement, car Mª Carina a eu l'heureuse idée de s'adjoindre M. Mendasti, si bien connu en province par ses tournées de Serge Panine, de l'Etrangère, etc., et M. Féroumont, qui vient der sous la direction de M. F. Achard sa tournée du Maître de Forges où il jouait Moulinet de la façon la plus remarquable, et différents artistes aussi favorablement connus.

Lo représentation de la Parisienne aura lieu à Saumur, ainsi que nous l'avons dit déjà, le dimanche 3 mai.

#### LE CRIME DE CHANTENAY

Avant-hier soir, le bruit s'est répandu qu'un crime avait été commis pendant la nuit de mardi à mercredi à Chantenay.

Mardi soir, vers dix heures, deux matelots du navire norwégien Osterdallen, ancré en face de l'île Cheviré, revenaient de Chantenay portant deux bouteilles d'alcool qu'ils venaient d'acheter ; à quelques pas derrière eux venaient quatre pêcheurs qui les rejoignirent derrière l'usine de M. Perthuy.

Une querelle, dont on n'a pu encore connaître la cause, eut lieu entre les pêcheurs et les Norwégiens; l'une des bouteilles d'alcool brisée à cet endroit en est la preuve. Mais la rixe sut de courte durée, et ses divers acteurs continuèrent leur chemin.

Un peu plus loin, nouvelle dispute et nouvelle rixe; la deuxième bouteille fut brisée en face la papeterie de M. Gouraud. Que se passa-t-il au juste? on n'a pu le savoir, les Norwégiens ne parlant pas français.

Mais, quelques instants après, Chesneau, brigadier des Douanes, qui était en compagnie du capitaine Chaperon, de la Haute-Indre, à 50 mètres environ en aval, entendit distinctement ces mots: « f... le à l'eau, et sauvons-nous, il est temps. » Et il entendait aussitôt le bruit de la chute d'un corps tombant dans la Loire.

Mercredi matin, la gendarmerie de Chan-

tenay ouvrait une enquête.

A deux heures de l'eprès-midi, deux pêcheurs furent arrêtés rue de La Moricière. et un troisième fut trouvé en état d'ivresse couché sur un des bancs de la côte de l'Hermitage. Quant au quatrième, il a dû être arrêté hier matin, à la première heure.

Le parquet de Nantes et M. le Juge d'instruction se sont transportés, avant-hier, dans l'après-midi, à Chantenay; l'endroit où la scène a eu lieu a été soigneusement examiné. On a trouvé des traces de sang sur le lieu de la seconde rixe et l'un des pêcheurs porte à la main droite une blessure faite par une bouteille brisée.

Les pêcheurs reconnaissent avoir eu une querelle, mais ils nient avoir jeté le matelot norwégien à l'eau.

D'autre part, nous apprenons que le capitaine du navire norwégien avait déjà fait un rapport disant que son matelot était tombé à l'eau au moment où il passait sur la planche qui le conduisait à bord.

Les recherches faites pour retrouver le cadavre sont demeurées infructueuses.

(Espérance du Peuple.)

A l'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 4er choix 50 c. le 4/2 kil.; - le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbre bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 110 qualité (marque Fournier), 35 c., et le blanc extra (marque

Jounet). 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 15 c. le kil.

#### Faits divers.

LE CRIME DE LA RUE DE SÈZE. - LES AVEUX DE MARCHANDON.

L'enquête a continué mardi pendant toute la journée au domicile de Mª Cornet.

Pendant toute la matinée, Marchandon a continué à nier être l'auteur de l'assassinat. Vers deux heures, l'interrogatoire a été

repris. Marchandon a été conduit dans toutes les pièces. Il a continué à affirmer que c'était un

nommé Anatole, qu'il avait connu à Poissy, qui avait fait le coup.

La fille Blain, interrogée de son côté, a affirmé de nouveau qu'elle était persuadée que l'argent fourni par son amant venait de sa famille.

Vers quatre heures, dit le Matin, un coup de théâtre s'est produit. Marchandon a été mis en présence de sa maîtresse et confronté avec elle dans la chambre où le crime

Après la lecture de la déclaration de Jeanne Blain, Marchandon a continué à

Alors celle-ci, dans un accès d'indignation, s'est écriée :

- Allons donc, avoue! tu sais bien que c'est toi seul qui as tué Mme Cornet. Je te connais trop. Jamais tu n'aurais pris un complice, car tu te défiais même de ton ombre. Oui, a-t-elle ajouté, le caleçon, le linge qu'on a trouvé, tout est à toi, bien à toi et non à un autre. Tu joues une comédie infâme. Je sais que tu es capable de tout; tu n'as donc plus qu'à avouer.

Marchandon s'est alors affaissé devant le lit, a versé des torrents de larmes et s'est

- Il n'y a pas d'Anatole. Je suis seul l'auteur du crime. J'ai pris le couteau dans la cuisine.

Une scène terrible s'est alors passée entre Marchandon et la fille Blain, qui a voulu se précipiter sur lui et crisit : - Tu es une canaille, un assassin, je ne t'aurais pas cru capable de cela.

Le misérable, qui continuait à pleurer, n'a rien répondu. Puis, soudain, il s'est relevé, et a commencé à nier de nouveau.

A six heures et demie, Marchandon et la fille Blain ont été ramenés au Dépôt.

Après le théâtre de Nimes, en voici un autre qui disparaît dans les flammes: le Grand-Théâtre de Szegedine. Le théâtre est complètement perdu. Il n'y a pas de vic-

Inauguré, en 4883, par l'Empereur d'Autriche, après la reconstruction de la ville à laquelle Paris a tant contribué, ce théâtre avait pourtant été bâti selon tous les principes de sécurité que l'on avait pu adopter, en se basant sur les causes des plus récents désastres produits par le feu dans les théa-

On est heureux de voir encore, dans ce siècle de détraqués, des gens faire le bien, et ceux auxquels ce bien a été fait en montrer de la reconnaissance. Mous avons sous les yeux une lettre que nous nous faisons un plaisir de reproduire : « Albi (Tarn), le 15 novembre 1884, à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris : Je tiens à vous dire que les résultats obtenus par vos Pilules Suisses ont dé-passé toutes mes espérances et ont rétabli complè-tement l'équilibre de ma santé. Dès le mois de juin, je sentis un certain trouble dans les fonctions digestives. J'eus le tort de n'en faire aucun cas. Bien-tôt après ma vue commença à s'obscurcir, je devins triste et morose, je n'avais pas la force de con-tinuer mes études. Je souffrais depuis trois mois, lorsque, sur le conseil d'un ami, j'essayai vos Pilu-les Suisses, le mieux se fit sentir de suite et je pus rentrer avec bonheur dans mes classes. Je suis maintenant débarrassé de tout malaise, cela, je le répète, grâce à vos Pilules Suisses. » (Signé): PHILIPPE. »

SOCIÉTÉ GÉNÉBALE DES

#### CHEMINS DE FER ECONOMIQUES Au capital de Vingt-Cinq Millions de francs

FONDÉE PAR
Le Comptoir d'Escompte, le Crédit Industriel et
Commercial, le Crédit Lyonnais, la Société de
Dépôts, la Société Générale, la Banque de Paris et des Pays-Bas.

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 7, RUE D'ANTIN

SUIVANT AUTORISATION MINISTÉRIELLE DU 23 MARS 1885 De 26,838 Obligations de 500 fr.

Remboursables au pair en 96 tirages annuels ET RAPPORTANT FRANCS PAR AN PAVABLES

PAR SEMESTRE

(1" Mai — 1" Novembre)

#### PRIX d'Emission: 335 francs (Jouissance 1 Mai 1885)

(en souscrivant...... 50 ») Faculté d'excompter à la rép. du 1" au 10 mai 135 » à 5 % le versement du 1er au 10 juillet .... 150 ») du 1" au 10 juillet En se libérant à la Répartition on ne paie que 334 fr. 25

ON SOUSCRIT : MERCREDI 29 AVRIL 1885 Et des à présent par correspondance, à Paris

Au Comptoir d'Escompte, 14, rue Bergère. Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italians. A la Société de Dépôts, 2, place de l'Opéra. A la Société Générale, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'An-Et au Siège social, rue d'Antin.

Et dans les Agences, en France et à l'Etranger, des établissements.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

La Société s'assure, pour ses concessions, la garantie, conférée par la loi et ASSUMÉE PAR LES DE-PARTEMENTS ET L'ÉTAT, de l'intérêt à 5 0/0 des ca-pitaux de premier établissement, plus la garantie des frais d'exploitation, suivant une formule crois-sant avec la recette, avec un minimum assuré.

Aux termes des lois qui la concernent, la Société ne peut émettre d'obligations qu'après avis du mi-nistre des finances et après l'achèvement et la mise en exploitation des lignes ou sections concédées. Les émissions ne sont autorisées que sous la condition de la concordance absolue entre les charges des titres à émettre et le montant de la garantie.

La présente émission concerne les 140 kilomètres de la ligne de Lesparre à Saint-Symphorien, entièrement livrée à l'exploitation. Le service des intérêts et de l'amortissement des obligations, qui exige une annuité de 427,616 fr. 60, est exactement couvert par l'intérêt garanti, à raison de sur un capital fixé, à forfait, à 8,552,332 francs.

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# UN AMOUR DE LOCATAIRE

Les deux jours qui suivirent parurent interminables à M=e Lochard. Qu'allait-il advenir lors du relour de son amie? Serait-ce la réussite, serait-ce un échec? Un échec était, purement et simplement, la rentrée en posession des fonds employés; mais la réussite, ah! voilà ce qui confondait les incrédules, les rieurs se moquant de tout, même des geas plus savants qu'eux; voilà ce qu'il importait

Malgré tous ses efforts pour ne plus songer à la dernière opération tentée, M= Lochard ne parvint pas à chasser cette pensée de son esprit; ses deux domestiques ne la reconnaissaient plus, c'est à Peine si elle les entendait lorsqu'ils lui parlaient, dam attention était ailleurs; depuis l'arrivée de la dame an noir, tout était sens dessus dessous chez

A chaque instant du jour, elle profitait du plus fulle prétexte pour passer près de l'endroit mystérieux qu'elle seule connaissait ; la nuit, elle se levait à toute heure, soulevait un coin du rideau de sa fenêtre, et, grâce au clair de lune, elle pouvait s'assurer qu'aucun larron n'avait eu la diabolique idée de lai ravir son trésor.

Cinq heures allaient sonner, le matin du troisième jour, lorsqu'on frappa violemment à la porte d'en bas.

Mae Lochard qui, par extraordinaire, sommeillait depuis dix minutes, sauta à bas du lit toute tremblante : C'est Mme de Bontemps, pensa-t-elle. Passant un jupon à la hâte, elle courut à la fenêtre donnant sur la rue et l'ouvrit précipitamment.

- Ciel 1 Ursin !... à cette heure ?
- Moi-même, chère mère.
- Ta femme serait-elle morte?
- Elie se porte comme un charme.
- Comment se fait-il ?...
- Quand je serai entré, je te l'apprendrai.

M- Lochard descendit l'escalier quatre à qualre; les domestiques, réveillés par ce bruit insolite, avaient déjà mis pied à terre. Au moment où le jeune homme entra chez sa mère, trois visages inquiets et interrogateurs l'accueillirent.

- Il y a un malheur, voyons, dis-le franchement, Rosine est malade?
- Mais non, je te le répète ; maintenant répondsmoi : Ta locataire, la personne que tu as amenée à ma noce, habite à côté, n'est-ce pas ?

- Elle emménage demain.
- Tu lui as loué tout récemment alors ? - Le jour même de notre arrivée à Sens.
- Tu la connais depuis longtemps?
- Je l'ai vue en chemin de fer pour la première
- fois. - Comment, s'écria Ursin avec un certain sur-
- portement, tu as introduit chez moi, tu as invité à men mariage une femme que tu ne connaissais pas et que tu m'as présentée comme ta locataire !
- C'était la vérité; d'ailleurs je n'ai qu'à me louer d'elle ; un amour de locataire ! Ah ! mon fils, si tu savais... mais je ne puis te rien dire ; tu sauras tout tantôt, à son retour.
- Elle n'est donc pas ici ?
- Elle est partie il y a deux jours à Dijen pour chercher son mobilier.
- Malédiction! s'écria Ursin, Dieu veuille qu'il ne seit pas trop tard.
  - Que veux-tu dire?
- Cette M- de Bontemps, comme tu l'appelles, cette locataire dont tu n'as qu'à te louer, se nemme Aspasie Grisail; c'est une intrigante, une voleuse, une créature infâme.
  - Tais-toi, malheureux enfant.
- Me taire? Mais, au contraire, je vieus pour parler; tu ne sais donc pas que la gendarmerie de l'Yonne et de la Côte-d'Or est sur pied à son sujet, que son signalement est denné dans tous les bu-

reaux de police, et que malgré tous ses sortilèges, elle ira pourrir dans un cachot de prison.

- Sortilèges! répéta vivement M- Lochard en regardant Ursin.
- Parbleu, c'est la cousine du diable : avec les niais et les imbéciles, elle se lance dans la magie, se fait remettre de l'argent et s'enfuit : la drôlesse a plus d'une corde à son arc ; cette fois elle n'échappera pas à la vindicte publique.
- Ah! mon Dieu, murmura Ma. Lochard, tu me fais frémir.

Puis se reprenant :

- Non, non, c'est impossible.
- Tu es sa dupe, n'est-ce pas?

- Il serait bien surprenant que Medame ne le fât pas, dit à son tour la servante, car depuis qu'elle est ici, cette enjôleuse ne la quitte plus.

- Je vous répète que vous ne savez ce que vous dites, s'écria avec force la mère d'Ursin, si ma noble amie étai! là, vous ne tiendriez pas un tel langage; attendez quelques heures, et nous verrons si vous oserez calomnier ainsi les gens.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

La propreté est la colonne fondamentale de la HUFBLAND.

L'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons. Hotel-de-FONSSAGRIVES.

La propreté est la chasteté du cerps. Bacon.

Éludes de M. Félix COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, nº 44,

et de M° PINAULT, notaire à Saumur.

Sur conversion de saisie immobilière AUX ENCHERES PUBLIQUES, D'UNE

# MAISON

JARDIN & DEPENDANCES

Sis ville de Saumur, Grand'Rue, nº 77.

Appartenant aux consorts Mourion.

L'ADJUDICATION aura lieu le mardi dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi et demi, en l'étude et par le ministère de M. PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement ci-après enonce.

En exécution d'un jugement renda sur requête, par le Tribunal civil de Saumur, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, Aux requête, poursuites et diligence

de M. Eugène Desveaux, propriétaire, demeurant à Montsoreau,

Ayant pour avoué constitué M. Félix Coquebert de Neuville, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, nº 11; En présence ou eux dûment appelés

de : 1º Mme Marie Michaud, propriétaire,

veuve de M. Joseph Mourion; 2º Millo Marie-Julie Mourlon, céliba-

taire, sans profession;

3° M. Joseph Désiré Mourlon, ma-réchal-des-logis au 3° régiment de cuirassiers, tous domiciliés à Saumur, Grand'Rue, nº 77, parties saisies, ayant également pour avoué M° DE MEDVILLE,

Le mardi dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi et demi, en l'étude et par leministère de Me PI-NAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, il sera procédé a la vente aux enchères publiques, en un seul lot, de l'immeuble dent la désignation suit, sur la mise à prix ci-après.

> DÉSIGNATION BT MISE A PRIX.

LOT UNIQUE.

Commune de Saumur.

UNE MAISON, sise ville de Saumur, Grand'Rue, nº 77, comprenant au rez-de-chaussée une cuisine et deux autres chambres ;-au premier étage, trois chambres ; -au deuxième étage,

Ligne d'Orléans

deux chambres et un cabinet; - greniers sur le tout ; - cave au-dessous.

UN JARDIN planté d'arbres et clos de murs, avec porte sur la Grand'-Rue, — un talus en friche joignant ledit jardin; - une cour et un vaste terrain fraîchement remblayé.

Le tout contenant environ trentecinq ares, joignant vers levant M. Daburon, au midi M. Hurtault et le chemin dit de la Butte-des-Moulins, au couchant la Grand'Rue, au nord M. Daburon et une ruelle dite l'Echelle-du-Château; - compris sous les n° 566, 569, 418, 419, 420, 565, 569 bis de la section H du plan cadas-

Sur la mise à prix de dix-hoit mille francs, ci..... 18,000 fr. PROCEDURE.

L'immeuble dont s'agit a été saisi sur les consorts Mourlon, à la requête de M. Eugène Desveaux, par procèsverbal de Bousquer, huissier à Saumur, en date du vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-cioq, enregis-tré. Ce procès-verbal de saisie a été dénoncé aux consorts Mourlon par exploit de Bousquer, huissier-audiencier, en date du trois avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, également enre-gistré. Ces exploits ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur, le dix avril mil huit cent quatrevingt-cinq, vol. 38, nº 22 et 23.

A la requête de M. Eugène Desveaux et des consorts Mourlon, et par jugement rendu sur requête, à la date du seize avril mil huit cent quatre-viogt-cinq, enregistré, la tribunal civil de Saumur a ordonné la conversion de la saisie immobilière en vente volontaire, par devant Me PINAULT, notaire à Saumur, et a ordonné la mention sommaire dudit jugement en marge de la saisie ci-dessus relatée, au bureau des hypothèques de Saumur.

Fait et rédigé par l'avoué soussi-Saumur, le vingt-quatre avril mil

huit cent quatre-vingt-cinq. F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

S'adresser, pour tous renseigne-

Soit à Me DE NEUVILLE, avoué poursuivant;

Soit à M° PINAULT, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT. En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mae veuve Goubert, au pavillon, rue des Capucins.

#### AVENDRE

#### UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, nº 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. Gablin, rue d'Orléans, 25, ou à Me Le Baron, notaire.

#### A LOUER

MAISON Située au bourg d'Allonnes,

Pouvant servir de maison de campagne; cour, jardio, servitudes. S'adresser à M. Mathurin Moreau, à Allonnes.

#### A LOUER

Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n° 2;

Remise et écurie.

S'adresser à M. Paumier, débitant, place de l'Arche-Dorée.

A LOUER A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux,

## le Château de Vauchignard

comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.

S'adresser : à Loches, à M. Joussa-RAND, banquier, route de Tours; à Levallois-Perret (Seine), à M. DUCHE-MIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles. (348)

## GEDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

#### ATELIER DE FORGE Et d'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER, Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à Mme veuve Augen.

#### PAPIERS DE TENTURE

#### LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

M. COLOMBEL, rue de la Tonnelle, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirees, etc.

#### M. GIRARD

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.

Vérification et règlement de mémoires.

## A VENDRE

VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.

S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAURON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

## OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur. Spécialité de Calerifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

MANUFACTURE PIANOS et HARMONIUMS

# LEPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmo-niums LEPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LEPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. - Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

# A VENDER

VIN ROUGE récolte 1884, 110

S'adresser à Me CHICOTEAU, notaine à Loudun, ou à son Garde, à Gizeur

# GIDRES

M. RENA ROUSSEAU a l'honnes d'informer sa nombreuse diente qu'il a, comme par le passé, des cidre qu'il a qu'il a, comme par le passé, des cidre qu'il a qu'il qu'il a, comme par le passe, des cidra nouveaux et des poirés de toule pe-mière qualité. Il tiendra également la vins blancs et rouges du pays, Magasins Pichar, place du le

# LA FEMME ET LA FAUTIF

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de Mile Julie Govern

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumureit.

#### ABONNEMENTS :

Edition mensuelle , sans anneue tapisseries ...... 12

Envoyer un mandat-poste au burun du journal.

ON DEMANDE une honne cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

#### INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de
Cubébe! L'Injection Peyrard au
la seule au monde ne contenant aum
principe toxique, mi caustique, gueraus
reellement en quatre à six jours.
RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alm
ont essaye l'Injection Peyrard au
232 Arabes atteints d'écoulements récul
de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 1 jours
2 ans; le résultat inoui a donné 23 quers
sons radicales après 6 à 8 jours de tuisment. Un deuxieme essai fait sur l'
Européens a donné 184 gnérisons.»
Chez Pinventeur, E. PEYRARD,
Place du Capitole, Touleus.
Dépôt à Saumur, pheie Gaelin.

Dépôt à Saumur, phoio Gablin.

### LOTERIE DES ARTISTES MUSICIENS GROS LOT: Second et dernier Tirage 246 autres Lois de 50,000f.25.0001.

00.0001 Jeudi 30 Juillet prochain 10.000 f. 5.000 1.00

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France
DERNIERS BILLETS: UN FRANC
Adresser sans retard especes, Chèques ou Mandats-poste à M. Ernest DETEL
Accrétaire général, Directeur de la loterie, 18, 2ue Grange-Batellère, PARIL.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

#### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 AVRIL 1885

Valeurs au comptant Cioture précte cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Clotur   Dernier   cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.
3°/	Est	- 1865, 4 % 522 * 518 50 » - 1869, 3 % 403 * 403 * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	Gaz parisien

#### CHEMINS DE FER GARES SAUMUR DE

LIGNE

#### LETAT BOURGUEIL - SAUMUE SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. SAUMUR - BOURGUEIL 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) Omn. Mixte matin matin matin 6 49 Mixte matin matin soir. Mixte soir. Direct soir. 6 49 9 45 1 52 3 04 8 30 11 10 Mixte Omn. Omn. Omn. Mixte Mixte matin matin matin soir. soir. Mixte Mixte Mix Mixte Mixte Mixte Mixte matin soir. 13 matin, omnibus-mixte. 6 05 7 24 9 » 1 15 3 45 7 50 Montreuil. Saumur. matin matin soir. soir. 8 17 12 09 8 26 12 18 7 04 10 10 2 08 5 20 7 12 10 26 2 16 5 28 7 23 10 39 2 28 5 40 6 15 7 32 9 08 6 23 7 39 9 15 4 03 4 19 4 37 8 » Brézé. . . 8 08 Chacé. . . 8 46 » a 8 54 » » 3 26 8 21 12 48 4 44 Bourgueil. 5 33 9 06 1 25 6 56 PortBoulet Saumur. 1 32 PortBoulet omnibus. 1 46 8 24 Saumur. 6 39 7 52 9 28 Bourgueil. 5 42 9 15 1 34 7 05 Saumur. 86 (s'arrête à Angers). POITIERS - MONTRE MONTREUIL - POITIERS allant à Anger DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR venant d'Angers. 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. omnibus. Omni. | Mixte | Mixte | Omni, | Mixte Mixte | Omni. | Omni | Mixte | Mixte matin. expiress. matin . matin . matin SOIT. soir. soir. soir, omnibus-mixte. 5 50 6 28 7 h 8 20 1 55 8 35 Montreuil 2 51 3 4 3 54 Neuville . Mirebeau. 7 24 7 55 8 58 9 10 9 18 9 45 4 30 4 37 5 04 7 45 Loudun . 7 50 Thouars (départ) omnibus (s'ar. à Tours Saumur. (départ) 5 40 6 53 7 02 7 14 Arçay. . Mirebeau 8 34 9 27 9 57 34 10 14 4 50 Brion-s-Thougt express-poste. 2 2 5 58 1 19 Montreuil-Bellay 50 Le train pariant d'Angers à 5 heures 35 du sois arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Arcay. B 09 Lernay 6 07 Brion-s.-Thougt Neuville . Montreuil-Bellay 7 23 Saumur (arrivée) Thouars (arrivée) 7 29

and are heat back and and and

DE